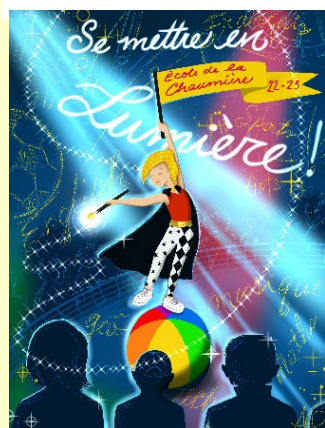




4285, rue René-Chaloult
Québec (Québec) G2B 4R7
Téléphone:
418 686-4040, poste 4006
Courriel:
ecole.chaumiere@cscapitale.qc.ca
Site Web:
https://ecole-
delachaumiere.cssc.gouv.qc.ca/



Dates importantes

HALLOWEEN
31 octobre

**DERNIER JOUR POUR LA
COMMANDE DES PHOTOS
SCOLAIRES**
2 novembre

Elles sont arrivées à la journée
pédagogique du 21 octobre. Les
enfants auront les enveloppes lundi,
24 octobre;

REMISE DES BULLETINS
Semaine du 14 novembre
Les enseignants vous contacteront
pour les rencontres;

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES
17-18 novembre 2022
Service de garde ouvert pour les
élèves inscrits seulement;

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
6 décembre 2022
La prochaine rencontre aura lieu le
6 décembre 2022. L'ordre du jour
sera acheminé aux membres en
temps et lieu et déposé sur le site
web de l'école.

Absences et retards

Absences et retards : nous vous rappelons qu'il est très important de communiquer les absences et les retards de votre enfant au **secrétariat de l'école**, et ce, **même si vous avez avisé son enseignant(e)**. Pour ce faire, veuillez composer le 418 686-4040, poste 3069 ou en envoyant un courriel à delvaux.magalie@cscapitale.qc.ca.

Il est maintenant possible d'aller vous-même dans le portail mozaïk de votre enfant afin de motiver son absence.

Conseil d'établissement : La deuxième rencontre **aura lieu le 6 décembre 2022**. L'ordre du jour sera acheminé aux membres en temps et lieu et déposé sur le site web de l'école.

Halloween



Les enfants peuvent arriver déguisés dès le matin du 31 octobre. Les costumes à caractère violent et les masques ne sont pas permis. Ce n'est pas parce que c'est Halloween que nous devons perdre nos bonnes habitudes. Les bonbons ne sont pas permis comme collation et dans les boîtes à lunch. Pour souligner l'Halloween, une friandise sera remise aux élèves à la sortie de la traditionnelle maison hantée qui est organisée encore cette année par le service de garde. Merci à eux ! 😊

Ouverture de la bibliothèque



Enfin, après les travaux de l'été, la bibliothèque pourra ouvrir ses portes lundi le 24 octobre prochain. S'il y a des parents qui sont disponibles pour faire un petit peu de bénévolat, merci d'écrire vos disponibilités à delvaux.magalie@cscapitale.qc.ca. Les courriels seront acheminés aux responsables de la bibliothèque. Merci pour votre aide précieuse !

Au service de garde, IMPORTANT

AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS :

Vous ne pouvez pas faire de changement sur la fréquentation de votre enfant au service de garde à la journée (départ en autobus, départ à pied, départ à vélo, etc.), sauf pour urgence médicale. Toute modification doit être envoyée par courriel la semaine précédant le changement (maximum mercredi soir pour la semaine suivante). Les modifications quotidiennes portent à confusion, ce qui peut entraîner des malentendus. Il en va de la sécurité de nos élèves.

Arrivées : veuillez noter qu'après 8 h il faut laisser votre enfant dans sa cour d'école ;

Repas : les échanges de nourriture entre les enfants sont interdits en tout temps au service de garde. Merci de vous assurer que votre enfant a suffisamment de nourriture et de collation pour toute la durée de sa journée à l'école. Les micro-ondes sont maintenant disponibles. **ATTENTION**, il y a de plus en plus d'arachides ou de choses avec arachides dans les boîtes à lunch. C'est toujours interdit même s'il n'y a pas d'allergie dans le groupe de votre enfant ;

Départs : Les parents qui viennent chercher leur enfant au service de garde peuvent venir à partir de **15 h 25** ;

Il n'est pas possible de venir chercher ou reconduire votre enfant entre 11 h 45 et 12 h 45, car le secrétariat est fermé. Il faut venir soit avant, soit après cette plage horaire. Merci de votre compréhension.

INFO-PARENTS

Rappels importants

Sécurité à l'école IMPORTANT À LIRE ATTENTIVEMENT

Comme à chaque début d'année, nous prenons le temps de revoir quelques règles de sécurité afin d'assurer la bonne marche de la circulation à l'extérieur et à l'intérieur de l'école :

AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS :

- Vous ne pouvez pas faire de changement sur la fréquentation de votre enfant au service de garde à la journée (départ en autobus, départ à pied, départ à vélo, etc.), sauf pour urgence médicale. Toute modification doit être envoyée par courriel la semaine précédant le changement (maximum mercredi soir pour la semaine suivante). Les modifications quotidiennes portent à confusion, ce qui peut entraîner des malentendus. Il en va de la sécurité de nos élèves.

- **Respecter la zone de débarcadère des autobus scolaires**, le stationnement dans l'allée des autobus est **interdit**. Cette allée est strictement réservée aux autobus et aux véhicules d'urgences. Une surveillance policière sera présente régulièrement, il en va de la sécurité de vos enfants. **VOIR LE PLAN DU STATIONNEMENT JOINT** ;

- Les parents qui sont stationnés dans le stationnement de l'école et qui viennent porter leur enfant dans la cour le matin, doivent quitter les lieux afin de laisser la place aux autres parents ;

- Les enfants qui viennent à pied **ne doivent pas arriver avant 8 h** dans la cour le matin, et **12 h 45** en après-midi afin de s'assurer qu'un surveillant soit présent ;

- Les parents qui viennent conduire leur enfant aux entrées sont priés de rester à l'extérieur de la cour d'école ;

- La cour d'école n'est pas un lieu public sur les heures de fréquentation de l'école. Elle est réservée exclusivement à l'usage des élèves de La Chaumière et au personnel de 7 h 00 à 18 h 00;

- En dehors des heures de classe (de 8 h à 15 h 15), les parents peuvent se présenter à l'école pour rencontrer un membre du personnel, que **sur rendez-vous** ;

- Cette année, il sera à nouveau possible de pouvoir rentrer dans l'école pour venir chercher votre enfant au service de garde. Attention, la circulation dans l'école est interdite. Vous devez rester dans le hall ;

- Concernant la COVID et autres maladies, voir la pièce jointe.

Médication à l'école IMPORTANT

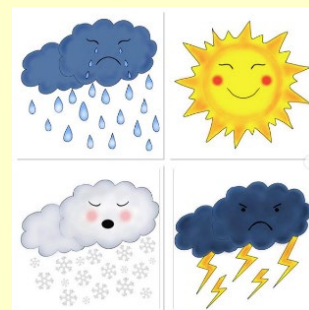
Pour assurer la sécurité de tous les élèves, nous vous demandons de ne **pas envoyer de médicaments par le biais de votre enfant dans son sac d'école**. Tout médicament devra être remis à un intervenant par le parent concerné. Le personnel de l'école pourra administrer une médication à un enfant aux conditions suivantes :

- 1) Un formulaire d'autorisation pour l'administration de médicament doit être complété. Voir pièce jointe au courriel ;
- 2) Une copie du libellé de la pharmacie doit accompagner le médicament. ***Toujours vous assurer d'envoyer le médicament dans le contenant original ;
- 3) Le médicament doit être prêt à être administré ;
- 4) La première dose de médicament doit toujours être administrée par le parent.

Si ces conditions ne sont pas respectées, nous ne donnerons aucun médicament. Nous demandons aux parents de respecter ces règles en tout temps. Si la situation médicale de votre enfant change, nous vous demandons de nous en informer.

Objets perdus

Il y a vraiment beaucoup d'objets perdus pour un début d'année. Est-ce possible de bien identifier les vêtements et les articles de vos enfants ? Nous savons que ça prend un petit peu de temps, mais c'est dommage d'avoir autant de belles choses non réclamées.



Merci d'habiller votre enfant selon la météo annoncée (pluie, chaleur, froid, etc.) Les enfants sortent à l'extérieur sous la pluie. L'air frais aide à oxygéner le cerveau 😊.

Nous comprenons que les règles ne sont pas toujours agréables, mais si elles existent, c'est vraiment pour la sécurité de vos enfants. Elles sont mises en place en fonction des expériences vécues.

